



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/248

Attribution d'une subvention de 4 000 euros à l'Association « Comité des fêtes de Monplaisir » pour l'organisation de « Monplaisir Aventure », le 21 juin 2014 à Lyon 8e.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 7 JUILLET 2014

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 11 JUILLET 2014

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : M. CUCHERAT Yann

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2014/248 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 4 000 EUROS A L'ASSOCIATION « COMITE DES FETES DE MONPLAISIR » POUR L'ORGANISATION DE « MONPLAISIR AVENTURE », LE 21 JUIN 2014 A LYON 8E. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet le soutien à un projet festif porté par l'Association le Comité des fêtes de Monplaisir dans le 8^e arrondissement, en complément du rapport « Arrondissement en fête » du Conseil municipal du 26 mai 2014.

L'Association a pour objet de dynamiser l'animation du quartier de Monplaisir en organisant des manifestations et accompagner les associations du quartier dans la mise en place d'animations locales.

Elle organise, depuis plusieurs années, une fête conjuguant convivialité, activités ludiques et animations culturelles place Ambroise Courtois et dans le jardin de l'Institut Lumière.

Organisée avec l'aide de 30 bénévoles, la manifestation a rassemblé environ 2 000 personnes en 2013.

L'édition 2014 proposera de nouveau *Monplaisir Aventure* le 21 juin 2014 sur la place Ambroise Courtois et dans le jardin de l'Institut Lumière dans le 8^e arrondissement de Lyon.

Plusieurs activités seront proposées : animations sportives et ludiques (accrobenji, accrobranches, parc aventure, structure d'escalade, parcours cyclable, initiation au biathlon), un vide-placard familial, un repas de quartier avec en première partie des animations pour jeune public (clown, jongleur...). Un repas et un concert dansant clôtureront la journée.

Un programme de sensibilisation au handicap avec l'Association des Paralysés de France sera reconduit cette année.

Cet événement a pour objectif de renforcer les liens sociaux et culturels de proximité en permettant de mobiliser les habitants autour d'un projet commun.

Les objectifs de ces manifestations sont de :

- favoriser le vivre ensemble, la rencontre, la participation et l'implication des habitants ;
- valoriser le territoire du 8^e arrondissement ;
- augmenter la mixité des publics ;

- proposer une programmation grand public.

Le budget de la manifestation est de 18 150 €.

La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 4 000 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association Comité des fêtes de Monplaisir, je propose d'allouer une subvention de 4 000 €.

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 4 000 € est allouée à l'Association « Comité des fêtes de Monplaisir », pour l'organisation de la manifestation « Monplaisir Aventure » le 21 juin 2014 dans le 8^e arrondissement.

2. La dépense correspondante, soit 4 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2014, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 6574, fonction 024, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, le Conseiller municipal délégué,

C. F. LEVY